



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

L'aventure commence.
Pensez à déclarer
votre sage-femme
référente.



Accompagner



Prévenir



Guider

Votre sage-femme référente vous accompagne tout au long de votre grossesse et après l'accouchement. Elle assure un rôle de prévention et vous guide dans votre parcours médical. La déclaration est à effectuer avant la fin du 5^{ème} mois.

PARLEZ-EN À VOTRE SAGE-FEMME